174154 - Abou Baker (P.A.a) n'a pas rassemblé les gens pour accomplir la prière nocturne surérogatoire mais Omar (P.A.a) l'a fait

question

Pourquoi Omar (P.A.a) a-t-il rassemblé les gens pour accomplir la prière nocturne surérogatoire bien qu'Abou Baker(P.A.a) ne l'aie fait?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, an-Nawawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: la prière nocturne surérogatoire est unanimement considérée par les ulémas comme une sunna Extrait de charh al-mouhadhdhab (3/526). Al-Khatib ach-chirbini (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « Ils sont unanimes à la considérer comme une sunna et à croire que c'est elle qui est visée dans les propos du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui): Quiconque anime les nuits du Ramadan mu par sa foi et désireux de complaire à (Allah) obtiendra le pardon de ses péchés antérieurs et postérieurs. (Rapporté par al-Bokhari) Extrait de Moughni al-Mouhtadj (1/460) Pour découvrir l'institution de son accomplissement, voir la réponse donnée à la question n°21740.

Deuxièmement, le fait qu'Omar (P.A.a)fût le premier à rassembler les gens pour l'accomplir alors qu'Abou Baker (P.A.a)ne l'avait pas fait a été expliqué par l'imam Chatibi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dans son ouvrage al-i'tissam (1/194) en ces termes: «Abou Baker ne l'avait pas fait pour deux choses:

1. Soit il a cru que le fait pour les gens de prier vers la fin de la nuit, comme ils pouvaient était pour lui préférable à les rassembler derrière un imam au début de la nuit, comme le dit at-Tartouchi;

2.Soit lacourte durée de son mandat ne lui a pas permis d'étudier ces détails. S'y ajoute qu'il était pleinement occupé par la guerre livrée aux apostasiés et par d'autres activités plus importantes que la prière en question. Quand l'islam s'est consolidé sous le règne d'Omar (P.A.a) et quand il s'est rendu compte que les gens priaient dispersés dans la mosquée, d'après ce qui a été rapporté, il dit: si je les rassemblais derrière un seul lecteur, ce serait mieux. Quand il en a décidé ainsi, il a attiré l'attention des genssur le fait qu'il était préférable de situer la prière à la fin de la nuit. Les ancêtres pieux se sont mis d'accord sur l'avis d'Omar. Or la Umma ne peut adopter un consensus fondé sur une aberration. Les jurisconsultes ont précisé que le consensus ne peut se réaliser que sur la base d'un argument religieux.»

Allah le sait mieux.